

Concours A BIO
Concours A PC BIO
Concours A ARCHIMÈDE BIO

session 2004

RAPPORT SUR LES CONCOURS A

filière BCPST

Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires
16 rue Claude Bernard 75231 PARIS CEDEX 05
tél : (33) (0)1.44.08.16.29 fax : (33) (0)1.44.08.18.51
web : www.inapg.fr/concours e mail : concours.agro@inapg.fr
A compter du 01/12/2004 :
web : www.concours-agro-veto.net - e mail : contact@concours-agro-veto.net

RAPPEL (extrait de la notice 2004)

La Banque de Notes Agro (BNA) est utilisée pour les concours **BIO**, **PC BIO** et **ARCHIMÈDE BIO**.

Ces concours permettent le recrutement à partir des classes préparatoires "biologie, chimie, physique, sciences de la terre", dans les écoles indiquées ci-dessous.

Chaque concours comporte un classement d'admissibilité et un classement définitif d'admission.

La gestion de cette banque de notes est confiée au Service des concours agronomiques (INA P-G 16, Rue Claude Bernard – 75231 Paris cedex 05).

a) Le concours communs d'admission "A" BIO dans les écoles suivantes :

- Institut national agronomique Paris-Grignon - INA P-G.
- École nationale supérieure agronomique de Montpellier - ENSAM.
- École nationale supérieure agronomique de Rennes - ENSAR.
- École nationale supérieure agronomique de Toulouse - ENSAT.
- École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (Nancy) – ENSAIA (*filière agronomie et filière industries alimentaires*)
- École nationale supérieure d'horticulture et d'aménagement du paysage (Angers) – ENSHAP/INH.
- École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (Massy) - ENSIA.
- École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation (Dijon) - ENSBANA.
- Formation des ingénieurs forestiers (Nancy) – FIF/ENGREF (deux recrutements : fonctionnaires et civils).
- École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux - ENITAB.
- École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand - ENITAC.
- École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (Nantes) - ENITIAA.
- Établissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon – ENESAD (*unité de formation des ingénieurs des techniques agricoles - formation initiale*).

Le concours commun "A" BIO est accessible sans condition de nationalité.

Toutefois l'accès à la fonction publique, en qualité d'élèves ingénieurs fonctionnaires, suppose de posséder la nationalité française, et pour les ENITA est soumis à une limite d'âge (voir § 7-3)

Le concours *AE BIO* est supprimé à compter de la session 2004 (Arrêté du 30 juin 2003, JO du 30 juillet 2003)

b) Le concours commun d'admission "A" PC BIO dans les écoles suivantes :

- École nationale supérieure de chimie de Lille - ENSCL.
- École nationale supérieure de chimie de Montpellier - ENSCM.
- École nationale supérieure de chimie de Paris - ENSCP.
- École supérieure de physique et de chimie industrielle de la ville de Paris - ESPCI.

c) Les concours d'admission "A" ARCHIMÈDE BIO dans les écoles suivantes (* = spécialité pour le recrutement BCPST) :

- École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Épinal) - ENSTIB.
- Ecole supérieure d'Ingénieurs de Luminy (Marseille) – ESIL * Biomédical
* Biotechnologie
- École supérieure d'ingénieurs de Poitiers – ESIP *Traitement des eaux et des nuisances
- École supérieure de microbiologie et sécurité alimentaire de Brest - ESMISAB.
- École supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux - ESTBB.
- Institut de sciences et technologies de l'université Pierre et Marie Curie - IST Paris 6 *Agro alimentaire : Industries céréalières.
- Institut des sciences et techniques des aliments de Bordeaux – ISTAB.
- Réseau EIFFEL :
 - . Institut des sciences de l'ingénieur de Clermont Ferrand – CUST *Génie Biologique.
 - . Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier – POLYTECH'Montpellier *Sciences et Technologies de l'Eau.
*Sciences et Technologies des Industries Alimentaires.
 - . Ecole Polytechnique universitaire de Grenoble 1 – POLYTECH'Grenoble *Géotechnique.
*Technologie de l'Information pour la santé.
 - . Ecole Polytechnique universitaire de Lille – POLYTECH'Lille *Industries Agro-alimentaires

Les écoles recrutant sur les concours ARCHIMÈDE BIO sont des écoles d'ingénieurs internes aux universités, à option "sciences de la vie".

Les listes d'admissibilité sont arrêtées à partir de 5 épreuves écrites de la Banque de Notes Agro.

Les épreuves orales de ces concours restent organisées par les services spécifiques de chaque école ou groupe d'écoles.

1^{ère} partie

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS A filière BCPST session 2004

1 - PRÉSENTATION

1.1. Les écoles recrutant sur les concours A filière BCPST

En 2004, ont recruté sur les épreuves des concours A :

- 13 écoles supérieures d'agronomie et de formation des ingénieurs des travaux agricoles,
- 4 écoles supérieures de chimie,
- 11 écoles d'ingénieurs du groupe ARCHIMEDE (écoles d'ingénieurs au sein des universités), qui peuvent admettre sur différentes spécialités.

1.2 Structure des concours

Depuis 2002, les concours "A" regroupent 3 concours communs distincts :

- le concours commun A BIO, qui a fusionné les concours INA-ENSA et ENITA,
- le concours commun A PC BIO, participant au recrutement des écoles de Chimie,
- le concours commun A ARCHIMÈDE BIO, participant au recrutement des écoles ARCHIMEDE, qui utilisent le concours en banque de notes pour les épreuves écrites.

1.3 Les épreuves

Les candidats ont été évalués sur huit épreuves écrites et, au maximum, onze épreuves orales.

Le concours A Etrangers (AE) a été supprimé cette année. En conséquence tous les candidats étrangers passent les mêmes épreuves que les candidats français.

2 - RÉSULTATS

Le nombre total de candidats inscrits à un ou plusieurs concours de la Banque Agro était de 1746 (1690 en 2003).

2.1. Concours commun A BIO

Ce concours a permis le recrutement dans 13 écoles d'ingénieurs (dont deux recrutements pour la FIF : fonctionnaires et civil)

Résultats chiffrés (places ouvertes : 871) :

- Inscrits : 1739 (1686, en 2003)
- Admissibles : 1289 (rang dernier : 1282, moyenne : 8,031),
- Admis sur liste principale : 871
- Inscrits sur liste complémentaire : + 329 (rang dernier : 1200, moyenne : 8,00)
- Intégrés : 874 (rang dernier intégré : 1199, moyenne : 8,00)
- Démissions : 326 démissions (330 en 2003)

Les 3 candidats au-delà du nombre de 871 (correspondant au nombre de places offertes) ont été affectés au titre des reports de 3 places sur ce concours suite à des déficits sur d'autres concours.

La liste complémentaire a été épuisée, le 1200^{ème} et dernier appelé a refusé l'école proposée.

La féminisation reste forte : "Elles" représentent 66,5 % des intégrés.

2.2. Concours A PC BIO (ESPCI et ENSC Paris, Lille, Montpellier)

Les épreuves du concours A participent au recrutement d'un faible nombre d'étudiants dans ces 4 écoles. Les coefficients et le classement sont propres à ce concours.

Résultats chiffrés : (places ouvertes : 18)

- Inscrits : 466 (418 en 2003). Le nombre d'inscrits est passé de 937 en 1997 à 466 en 2003 (- 50 %)
- Admissibles : 301 (rang dernier : 301 ; moyenne : 8,803)
- Admis sur liste principale : 18
- Inscrits sur liste complémentaire : + 223 (rang dernier : 241, moyenne : 9,529)
- Intégrés : 15 (rang dernier intégré : 241 ; moyenne : 9,529)
- Démissions : 225 (211 en 2003).

3 places n'ont pas été pourvues.

2.3. Concours A ARCHIMÈDE BIO

14 écoles ou spécialités d'écoles du groupe Archimède ont confié au service des concours agronomiques la responsabilité des 5 épreuves d'admissibilité de leurs concours.

Les classements d'admissibilité et d'admission (par écoles ou spécialités d'écoles) n'ont pas été effectués par le service. C'est pourquoi les résultats chiffrés ci-dessous sont sommaires.

Résultats chiffrés : (places ouvertes : 124)

- Inscrits : 1131 (972 en 2003)
- Intégrés : 97

Sur l'ensemble des écoles Archimède BIO, 27 places n'ont pas été pourvues. Sept écoles n'ayant pas un nombre suffisant de classés sur L.P et L.C. n'ont pas recruté comme elles le souhaitaient.

2.5. Affectations et démissions

La procédure d'affectation s'est achevée par un dernier appel centralisé le 8 septembre 2004 (des appels individuels destinés à compenser des démissions tardives ont été effectués jusqu'au 15 septembre).

Les démissions (ou "évasions" vers d'autres écoles ou d'autres enseignements) se sont réparties comme l'indique le tableau ci-dessous ; ce tableau, à lecture horizontale uniquement, présente les démissions constatées à partir des deux concours BIO et PC BIO ainsi que le choix définitif des candidats (destination). Les candidats étant fréquemment classés à plusieurs des concours de la Banque de Notes Agro, les totalisations en colonne sont sans signification.

DESTINATION DES DÉMISSIONS 2004, PAR CONCOURS

Destination →	Ecol es Con cours BIO	Ecol es Conc ours PC BIO	Ecol es Arch imèd e BIO	Ecol es ENS	Ecol es G2E	ENT PE	Ecol es Arch imèd e GÉO L	Redo uble ment	Univ ersité s	Autr es écol es	De sti nat ion inc on nu e	TO TA L
BIO		14	53	57	81	9	3	67	26	11	4	326
PC BIO	177		7	20	11	4	0	1	0	5	0	225

3 – COMMENTAIRES DES JURYS

Chaque jury présente dans la troisième partie de ce document les analyses détaillées des prestations des candidats de la session 2004.

Chaque année, les membres du jury, des épreuves orales en particulier, constatent que de trop nombreux candidats découvrent la nature, le mode de déroulement des épreuves et les attentes du jury au moment du concours.

Une lecture attentive du rapport, matière par matière, ne doit pas être considérée comme un travail superflu. Elle évitera aux candidats d'être surpris, voire décontenancés, par les questions posées.

Cette assimilation des recommandations du jury est d'autant plus nécessaire que les épreuves des concours 2005 sont désormais ouvertes à un plus grand nombre de candidats et qu'elles portent sur un programme rénové.

CONCLUSION

Le président du jury tient à remercier tout particulièrement les membres du jury qui ont assuré, par leur compétence, leur rigueur, et leur disponibilité, l'évaluation des candidats et le bon déroulement des épreuves écrites et orales.

Les trois concours A BIO, PC BIO et Archimède BIO ont permis à 986 candidats, sur 1746 inscrits, d'intégrer dans 33 écoles ou spécialités d'école qui recrutent sur cette banque, soit un pourcentage de 56,5 % (56,4 en 2003).

Si l'on tient compte des candidats qui ont intégré les autres écoles accessibles par d'autres concours (G2E et ENS), le pourcentage global d'intégrés par rapport au nombre d'inscrits s'établit à 68,5 % (68,1 %) en 2003).

Certains candidats, bien qu'appelés dans une école publique, ont préféré intégrer une école privée ou poursuivre un cursus universitaire. Si nous considérons que ces étudiants ont trouvé un débouché du fait même de leur réussite au concours, le taux d'intégration évalué ci-dessus atteint 70,5 %. Ce chiffre démontre la valeur reconnue au concours ENSA/ENITA et, de ce fait, celle de la formation en classes préparatoires BCPST.

Le concours 2004 fut le dernier concours dans lequel les candidats ont été évalués sur le programme des classes BCPST en vigueur depuis 1997.

Comme annoncé dans le rapport 2003, les candidats de la session 2005 seront placés dans un contexte sensiblement différent :

- épreuves adaptées au nouveau programme enseigné à compter de septembre 2003 en BCPST 1, ce qui exige un travail plus soutenu de la part des redoublants.
- ouverture du concours ENSA/ENITA aux candidats aux écoles nationales vétérinaires (ENV) qui de ce fait ne seront plus « enfermés » dans la seule voie de la formation vétérinaire ; les épreuves seront donc communes aux candidats des concours ENSA/ENITA et ENV.
- Suppression des points de majoration.

A tous, les membres du jury souhaitent un travail fructueux et pleine réussite aux concours.

A Paris, le 26 octobre 2004

Le chef du service des concours

Philippe de La Mettrie